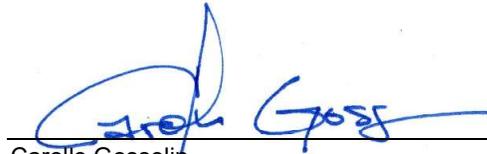


7. DÉCISIONS

RECOMMANDATION

Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants en appliquant les mesures d'atténuation proposée. Le projet peut donc aller de l'avant.

Préparé par :



Carolle Gosselin
Spécialiste en environnement
Services publics et Approvisionnement Canada

Date : 25 octobre 2021

Révisé par :

Desrosiers, Marc

Signature numérique de Desrosiers, Marc
Date : 2021.10.25 10:29:03 -04'00'

Marc Desrosiers
Chef, Évaluation environnementale et projets en milieu marin
Services publics et Approvisionnement Canada

Recommandé par :

Plamondon, Paule

Signature numérique de
Plamondon, Paule
Date : 2021.11.01 13:04:08 -04'00'

Date :

Paule Plamondon, ing.
Surveillant int. – Ingénierie
Garde côtière canadienne – Région du Centre